

DEPUIS 1898

# LE TANNEUR & C<sup>IE</sup>

MAÎTRE MAROQUINIER

## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2020.

- Comptes consolidés semestriels
- Annexe aux comptes consolidés semestriels
- Rapport semestriel d'activité

# LE TANNEUR

## COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2020.

(En K€)			
<i>Bilan consolidé</i>	30-juin-20	30-juin-19	31-déc.-19
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations incorporelles	4 227	3 583	3 554
Immobilisations corporelles	3 416	3 429	3 121
Immobilisations financières	490	458	418
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>8 133</b>	<b>7 471</b>	<b>7 093</b>
Stocks et en cours	13 923	12 852	13 003
Créances d'exploitation	5 081	3 923	5 621
Créances diverses	1 635	3 101	2 179
Disponibilités	6 704	1 116	5 152
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>27 343</b>	<b>20 992</b>	<b>25 956</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>35 476</b>	<b>28 463</b>	<b>33 049</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital	12 144	12 144	12 144
Primes	12 642	12 642	12 642
Réserves consolidées	-13 444	-10 864	-10 867
Ecart de conversion	-45	-41	-44
Résultat consolidé	-4 216	-2 287	-2 575
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>7 080</b>	<b>11 594</b>	<b>11 300</b>
<b>PROV. RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 002</b>	<b>2 978</b>	<b>3 065</b>
Emprunts et dettes financ. diverses	10 884	1 325	1 144
Dettes d'exploitation	13 433	11 858	15 646
Dettes diverses	1 077	707	1 895
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>25 394</b>	<b>13 891</b>	<b>18 684</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>35 476</b>	<b>28 463</b>	<b>33 049</b>

# LE TANNEUR

(En K€)			
<i>Compte de résultat consolidé</i>	30-juin-20	30-juin-19	31-déc.-19
Chiffre d'affaires	20 186	30 935	63 717
Autres produits d'exploitation	692	1 863	1 506
Achats consommés	-9 176	-16 624	-30 925
Charges de personnel	-9 627	-10 330	-21 165
Autres charges d'exploitation	-5 151	-6 427	-12 705
Impôts et taxes	-496	-520	-951
Dotations amortiss. et provisions	-642	-1 324	-1 885
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-4 214</b>	<b>-2 427</b>	<b>-2 407</b>
Produits financiers	14	8	39
Charges financières	-61	-71	-169
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-47</b>	<b>-63</b>	<b>-130</b>
<b>RESULT.COURANT</b>	<b>-4 261</b>	<b>-2 489</b>	<b>-2 537</b>
Produits exceptionnels	161	248	1 155
Charges exceptionnelles	-124	-65	-1 218
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>36</b>	<b>184</b>	<b>-63</b>
Impôts sur les bénéfices	8	19	25
<b>RESULTAT NET GROUPE</b>	<b>-4 216</b>	<b>-2 287</b>	<b>-2 575</b>

# LE TANNEUR

(En K€)

<i>Variation des flux de Trésorerie</i>	30-juin-20	30-juin-19	31-déc.-19
<b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
RESULTAT NET	-4 216	-2 287	-2 575
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>			
Dotations aux Amortissements et provisions	511	582	953
Reprises des Amortissements et provisions	-63	-114	-689
Plus et moins values de cession	-118	-40	604
Impôts différés	-8	-19	-25
Subventions virées au résultat			-189
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-3 894</b>	<b>-1 878</b>	<b>-1 732</b>
Variation des frais financiers	0	0	0
<b>Variation nette exploitation</b>	<b>-2 593</b>	<b>-2 150</b>	<b>-212</b>
Var° de stock	-921	-1 605	-1 755
Var° des Créances d'exploit°	541	562	-1 136
Var° des Dettes d'exploit°	-2 213	-1 108	2 680
<b>Variation nette hors exploitation</b>	<b>-266</b>	<b>2 805</b>	<b>4 897</b>
Var° des créances hors exploitation	383	2 554	3 483
Var° des dettes hors exploitation	-787	107	1 327
Charges et produits constatés d'avance	138	140	87
<b>VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>-2 859</b>	<b>654</b>	<b>4 685</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-6 753</b>	<b>-1 223</b>	<b>2 953</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Décaisst / acquisition immos incorporelles	-837	-49	-61
Décaisst / acquisition immos corporelles	-674	-508	-950
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	151	47	313
Décaisst / acquisition immos financières	-73		
Encaisst / cession immos financières			40
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-1 432</b>	<b>-511</b>	<b>-658</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Encaissements provenant d'emprunts	9 850	449	445
Remboursement d'emprunts	-104	-283	-279
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>9 746</b>	<b>166</b>	<b>166</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>1 561</b>	<b>-1 569</b>	<b>2 461</b>
Incidences des variations de taux de change	-3	-4	-4
<b>TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>	<b>5 136</b>	<b>2 679</b>	<b>2 679</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>6 693</b>	<b>1 107</b>	<b>5 136</b>

# LE TANNEUR

<i>Variation des capitaux propres</i> (En K€)	Capital	Primes	Réserves et Résultat consolidés	Ecart de conversion	Total des capitaux propres
<b>Situation au 31 décembre 2018 (normes françaises)</b>	<b>12 144</b>	<b>12 642</b>	<b>-10 862</b>	<b>-40</b>	<b>13 885</b>
Résultat net de l'exercice 2019			-2 575		-2 575
Ecart de conversion sur investissement net à l'étranger			-6		-6
Variation des écarts de conversion des capitaux propres				-4	-4
<b>Situation au 31 décembre 2019</b>	<b>12 144</b>	<b>12 642</b>	<b>-13 443</b>	<b>-44</b>	<b>11 299</b>
Résultat net de la période 2020			-4 216		-4 216
Ecart de conversion sur investissement net à l'étranger			-2		-2
Variation des écarts de conversion des capitaux propres				-1	-1
<b>Situation à la date d'arrêté de la période</b>	<b>12 144</b>	<b>12 642</b>	<b>-17 661</b>	<b>-45</b>	<b>7 080</b>

# LE TANNEUR

## ANNEXE AUX COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES AU 30 JUIN 2020.

### 1 – Règles et méthodes comptables

#### *1-1. Principes généraux et changements de méthodes*

Jusqu'au 31 décembre 2018, Le Tanneur & Cie établissait ses comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Board). La Société a décidé d'appliquer les normes comptables françaises pour l'établissement de ses comptes consolidés à compter de la publication des comptes semestriels au 30 juin 2019 et des comptes annuels au 31 décembre 2019.

Les comptes consolidés résumés portant sur la période de six mois close au 30 juin 2020 du groupe Le Tanneur & Cie ont été préparés conformément aux dispositions du règlement CRC 99-02 et selon les règles et principes du plan comptable général complété par l'arrêté ministériel et l'ensemble des règlements de l'Autorité des Normes Comptables postérieurs.

Les principes et méthodes comptables applicables dans les comptes semestriels 2020 sont décrits ci-après.

#### *1-2. Continuité d'exploitation*

Au 30 juin 2020, le Groupe présente un résultat net déficitaire de 4,2 M€, des fonds propres de 7,1 M€, un ratio de gearing de 59% et un niveau de disponibilités de 6,7 M€.

Dans le contexte actuel de crise Covid-19, le Management a estimé que l'hypothèse de continuité d'exploitation était appropriée. Cette position est justifiée par le plan de continuité d'activité décrit dans le rapport semestriel d'activité et par le soutien financier des actionnaires.

Les états financiers ont ainsi été présentés selon le principe de continuité d'exploitation.

#### *1-3. Périmètre*

Toutes les sociétés significatives dans lesquelles Le Tanneur & Cie exerce, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux à la date d'arrêté mis en accord avec les principes comptables retenus par le Groupe.

# LE TANNEUR

Les sociétés consolidées sur la période sont les suivantes :

Raison sociale et adresse	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Le Tanneur & Cie SA – Paris (France)	100%	N/A	Société mère
Sopadima Far East - Hong Kong	100%	100%	Intégration globale
Maroquinerie des Orgues SAS – Bortles-Orgues (France)	100%	100%	Intégration globale
Le Tanneur Belgique SPRL – Bruxelles (Belgique)	100%	100%	Intégration globale

## *1-4. Date d'arrêté*

La date d'arrêté de la période de la société mère et des filiales est le 30 juin et correspond à six mois d'activité.

## *1-5. Taux de conversion*

Les taux de conversion en Euros utilisés ont été les suivants :

Devises	Taux au 30/06/2020	Taux moyen du semestre	Filiale concernée
1 HK\$	0,115223	0,116980	Sopadima Far East

## *1-6. Ecart d'acquisition*

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquise dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecart d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

## *1-7. Immobilisations incorporelles*

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Elles comprennent principalement :

- des droits aux baux et droits d'entrée relatifs aux magasins gérés par le Groupe dont la durée d'utilité est considérée comme indéfinie et donc ne faisant pas l'objet d'amortissement ;
- des logiciels amortis linéairement sur une durée de 1 à 7 ans, selon leur nature ;
- d'autres immobilisations incorporelles, amorties linéairement sur 1 an.

S'agissant des droits aux baux et des droits d'entrée, des tests de dépréciation sont réalisés annuellement ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte de valeur, incluant des performances inférieures aux prévisions.

# LE TANNEUR

Lors de cette clôture semestrielle, le contexte particulier de crise COVID-19 a rendu impossible l'application de la méthode habituellement pratiquée. Une attention particulière sera portée à ce point lors de la clôture annuelle.

Les frais d'établissement ne sont pas immobilisés.

## *1-8. Immobilisations corporelles*

### Valeur brute

Les immobilisations figurent au bilan consolidé pour leur valeur d'acquisition ou leur coût de production.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont présentées à l'actif conformément à la méthode préférentielle. La dette correspondante est inscrite en passif financier.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges de l'exercice, sauf ceux exposés pour une augmentation ou la prolongation de la durée d'utilisation du bien.

### Amortissements

Les amortissements sont généralement pratiqués sur les durées normales d'utilisation suivantes :

- |  |             |
|--|-------------|
| - constructions industrielles              | 15 à 20 ans |
| - installations générales, agencements (1) | 5 à 10 ans  |
| - matériel et outillage                    | 5 à 10 ans  |
| - matériel de bureau                       | 5 ans       |
| - mobilier                                 | 5 à 10 ans  |
| - matériel informatique                    | 3 à 5 ans   |

## *1-9. Stocks*

Les matières et marchandises sont valorisées à leur coût de revient complet qui comprend le prix d'achat augmenté de tous les frais d'approche (port, frais de douane, assurance).

Les encours de production sont valorisés à leur prix de revient en fonction de leur stade d'avancement dans le cycle de production.

Les produits finis sont valorisés au coût moyen pondéré.

Une dépréciation est dotée dans le cas de faible rotation ou d'obsolescence liée aux changements de collection afin de prendre en compte l'écart entre le coût d'entrée et la valeur nette de réalisation.

Certains produits de la marque Le Tanneur peuvent avoir une obsolescence commerciale rapide compte tenu de la fréquence des nouvelles collections définies à l'occasion de chacune des saisons Eté et Hiver. Les références sorties de collection sont dans un premier temps soldées, le cas échéant écoulées en magasins d'usines, ventes privées, etc. Elles font l'objet d'une dépréciation en lien avec leur fin de vie commerciale avec des taux de provisionnement de 30% entre 6 mois et un an après leur sortie de collection, 60% entre un an et 18 mois, 90% entre 18 mois et 2 ans. Les perspectives d'écoulement de ces références en fonction de l'évolution prévisible de l'activité peuvent conduire à une dotation pour dépréciation supplémentaire.

# LE TANNEUR

## *1-10. Impôts*

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte :

- des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs
- des retraitements de consolidation
- des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

Les impôts différés actifs ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où la société ou le groupe d'intégration fiscale a l'assurance raisonnable de les récupérer les exercices suivants.

Ils sont calculés selon la méthode du report variable et ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance.

## *1-11. Provisions pour risques et charges*

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Ces provisions comprennent notamment l'engagement de fin de carrière, le Groupe appliquant la méthode préférentielle. L'engagement fait l'objet d'une évaluation annuelle pour l'ensemble du personnel des sociétés Le Tanneur & Cie et Maroquinerie des Orgues, toutes classes d'âges confondues, selon la méthode rétrospective en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Cette valeur actualisée de l'obligation future de l'employeur évolue en fonction de l'augmentation future des salaires, du taux de rotation du personnel et d'une actualisation financière. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat de manière étalée selon la méthode du corridor.

## *1-12. Créances et dettes*

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une actualisation financière lorsque l'impact de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances cédées dans le cadre des contrats d'affacturage ou des escomptes dites "Loi Dailly" sont présentées en diminution du poste Clients. La réserve disponible d'affacturage est présentée en Créances diverses.

Le préfinancement de la créance de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi par la Banque Publique d'Investissement est présenté en diminution du poste Créances fiscales d'impôt société.

## *1-13. Instruments financiers*

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux de change des devises USD et HKD. La politique du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives. Ces instruments comprennent des achats à terme de devises ainsi que des options d'achat et de vente. Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer son risque de change sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à l'élément couvert.

Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

# LE TANNEUR

## *1-14. Résultat courant et résultat exceptionnel*

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle courante du Groupe.

Le Groupe classe notamment sous cette rubrique :

- les pertes et gains sur cessions d'actifs immobiliers ;
- les charges exceptionnelles qui pourraient résulter des tests de dépréciation ;
- les gains ou pertes sur litiges exceptionnels ;
- les coûts de restructuration.

## *1-15. Recours à des estimations*

La préparation de comptes consolidés conduit la Direction du Groupe à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent. Le Groupe fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et ses passifs. Les résultats réalisés peuvent *in fine* diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes, notamment liées au contexte économique de la crise COVID-19.

Les principaux éléments qui requièrent des estimations établies à la date d'arrêté sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de leur valeur telle qu'enregistrée au bilan à la date de clôture concernent :

- - les tests de dépréciation sur les droits aux baux, basés notamment sur des estimations de flux de trésorerie futurs réalisés lors de la clôture annuelle précédente ;
- - l'estimation des provisions relatives aux engagements de départ en retraite, incluant des hypothèses actuarielles ;
- - la dépréciation des stocks de produits finis de la Marque Le Tanneur qui est basée sur des estimations de prix et de perspectives de vente en lien avec l'obsolescence commerciale des articles.

## **2 – Faits marquants de la période :**

Les faits marquants de la période sont décrits dans le rapport semestriel d'activité.

# LE TANNEUR

Résultats :

Les contributions au compte de résultat des secteurs d'activité sont résumées de la façon suivante (en K€) :

	Du 01/01 au 30/06/2020			Du 01/01 au 30/06/2019		
	Fabrication pour maisons de luxe	Marque Le Tanneur	Total	Fabrication pour maisons de luxe	Marque Le Tanneur	Total
Chiffre d'affaires	14 561	5 624	20 186	21 008	9 927	30 935
Résultat d'exploitation	321	(4 535)	(4 214)	1 192	(3 619)	(2 427)
Résultat financier	(15)	(32)	(47)	(20)	(42)	(63)
Résultat courant	306	(4 567)	(4 261)	1 172	(3 661)	(2 489)
Résultat exceptionnel	31	96	36	(8)	191	184
Impôt sur les bénéfices	13	(5)	8	16	2	19
Résultat net – part du Groupe	350	(4 566)	(4 216)	1 181	(3 468)	(2 287)

En raison de la crise COVID-19, la baisse d'activité de la Fabrication pour maisons de luxe s'élève à -30,7% sur la période. Celle de la Marque Le Tanneur se chiffre à -43,1%.

En conséquence, le résultat d'exploitation de chacune des deux branches a chuté de 0,9 M€ au cours de la période.

## 3 – Principales variations de la période

### 3-1. Immobilisations incorporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements au cours du semestre s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en K€)	31/12/19	Acquisitions	Cessions ou sorties	30/06/20
Logiciels	782	135		917
Droits aux baux et droits d'entrée	3 641	702	(30)	4 313
Fonds de commerce	8			8
<b>Total</b>	<b>4 431</b>	<b>837</b>	<b>(30)</b>	<b>5 238</b>

Amortissements et dépréciations (en K€)	31/12/19	Dotations	Cessions ou sorties	30/06/20
Logiciels	493	49		542
Droits aux baux et droits d'entrée	384			384
<b>Total</b>	<b>877</b>	<b>49</b>		<b>926</b>

Les acquisitions de logiciels concernent le site E-commerce [www.letanneur.com](http://www.letanneur.com) qui est géré en interne avec succès depuis fin février 2020.

Les acquisitions de droits aux baux correspondent aux magasins de Cannes et du centre commercial de La Part Dieu (cf. Faits marquants du Rapport semestriel d'activité). Les sorties sont relatives au magasin d'Orléans fermé fin juin 2020.

# LE TANNEUR

## 3-2. Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements au cours du semestre s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en K€)	31/12/19	Acquisitions	Cessions ou sorties	30/06/20
Terrains	315			315
Constructions	1 490		(2)	1 487
Instal. techniques, matériel et outillage	5 363	179	(34)	5 508
Autres immobilisations corporelles	7 891	429	(105)	8 214
Immobilisations en cours	254	66		320
<b>Total</b>	<b>15 313</b>	<b>674</b>	<b>(141)</b>	<b>15 845</b>

Amortissements (en K€)	31/12/19	Dotations	Cessions ou sorties	30/06/20
Terrains	93	8		101
Constructions	1 065	39	(2)	1 102
Instal. techniques, matériel et outillage	4 078	155	(34)	4 199
Autres immobilisations corporelles	6 956	168	(102)	7 022
<b>Total</b>	<b>12 192</b>	<b>370</b>	<b>(138)</b>	<b>12 423</b>

Les acquisitions du semestre ont principalement concerné des matériels industriels et divers pour la Fabrication pour maisons de luxe, la rénovation au nouveau concept du magasin Le Tanneur de la rue Caumartin à Paris, l'aménagement des nouveaux bureaux de Savoie Technolac et le renouvellement de serveurs informatiques.

Les sorties correspondent à des mises au rebut.

## 3-3. Stocks et en-cours

Les principales composantes du stock sont les suivantes :

(en K€)	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières Premières	5 659	(795)	4 864	5 095	(816)	4 278
En-cours	689		689	1 060		1 060
Produits finis	10 040	(1 669)	8 371	9 396	(1 732)	7 665
<b>Total</b>	<b>16 387</b>	<b>(2 464)</b>	<b>13 924</b>	<b>15 550</b>	<b>(2 548)</b>	<b>13 003</b>

L'augmentation des stocks de matières premières et composants provient de la Fabrication pour maisons de luxe et celle des produits finis provient de la marque Le Tanneur.

## 3-4. Impôt différé actif

L'impôt différé actif correspond à des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des retraitements de consolidation et des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

A fin décembre 2019, le groupe fiscal constitué par les sociétés Le Tanneur & Cie et Maroquinerie des Orgues dispose d'un déficit reportable de 14 606 K€. Le Groupe a

# LE TANNEUR

estimé qu'il ne disposerait pas de bénéfiques imposables futurs sur lesquels ses pertes fiscales pourraient être imputées à court et moyen termes.

En conséquence, seul l'impôt différé relatif à l'engagement d'indemnités de fin de carrière a été conservé à l'actif pour un montant de 670 K€ à fin juin 2020, du fait de son échéance long terme.

### *3-5. Capitaux propres*

Au 30 juin 2020 comme au 31 décembre 2019, le capital social est composé de 12 144 192 actions ordinaires de 1 € de nominal, entièrement libérées, à droit de vote simple.

### *3-6. Intérêts des minoritaires*

Les participations étant détenues à 100% il n'y a pas d'intérêts minoritaires à la date d'arrêté.

### *3-7. Provisions pour risques et charges*

Le poste correspond à des litiges sociaux et à l'engagement en matière de primes pour médailles du travail.

Il comprend également l'évaluation de l'engagement relatif aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés. Le poste a augmenté de 33 K€ par rapport au 31 décembre 2019, la charge pour services rendus étant supérieure aux prestations de retraite réglées au cours de la période.

L'application de la règle du corridor à l'ouverture de l'exercice ne fait pas apparaître d'amortissement complémentaire car le stock des écarts actuariels non reconnus est inférieur à 10% de l'engagement.

### *3-8. Dettes financières*

Un montant total de 9 050 K€ de Prêts Garantis par l'Etat a été mis en place au cours du semestre pour faire face à la crise du COVID-19.

La Société-mère a également souscrit un emprunt bancaire de 300 K€ pour financer l'internalisation du site E-commerce [www.letanneur.com](http://www.letanneur.com). La filiale Maroquinerie des Orgues dédiée à la Fabrication pour maisons de luxe a souscrit un emprunt bancaire de 500 K€ pour financer des acquisitions de matériels.

Le Groupe a remboursé des échéances pour un montant équivalent en capital de 90 K€ de crédit-bail et de 14 K€ d'emprunt bancaire.

Le ratio d'endettement net sur fonds propres s'élève à 59%, il était de 2% au 30 juin 2019 et nul au 31 décembre 2019.

### *3-9. Parties liées*

Une convention de prestations de services a été signée le 29 décembre 2017 par Le Tanneur & Cie et Maroquinerie des Orgues avec la société Tolomei Participations pour une assistance dans les domaines de la stratégie, du marketing, de l'organisation, de l'informatique, des systèmes d'information et de la gestion. La Convention prévoit

# LE TANNEUR

également la possibilité pour Tolomei Participations de refacturer (à l'euro près) à Maroquinerie des Orgues certains achats effectués par Tolomei Participations pour son compte. Au titre de cette convention, Tolomei Participation a facturé au cours du premier semestre 2020 un montant de 57 K€ à Le Tanneur & Cie (prestations de services et primes d'assurances).

Une facturation de services similaire prévaut entre Guccio Tolomei, société entièrement détenue par l'actionnaire majoritaire Tolomei Participations, et Maroquinerie des Orgues pour une assistance dans les domaines de la stratégie, de l'organisation, de l'informatique, des systèmes d'information et de la gestion. Guccio Tolomei a ainsi facturé au cours du premier semestre 2020 un montant de 87 K€ à Maroquinerie des Orgues.

Une convention de mise à disposition de locaux a été signée le 2 mai 2018 par Le Tanneur & Cie avec la société Tolomei Participations pour la sous-location des locaux parisiens occupée par la Société-mère. Au titre de cette convention, Tolomei Participations a facturé au premier semestre 2020 un montant de loyers et de charges locatives de 257 K€ à Le Tanneur & Cie.

Les autres transactions non éliminées en consolidation effectuées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

## 4 – Evènements significatifs postérieurs à la fin de la période

Aucun évènement significatif postérieur à la fin de la période n'est intervenu.

## 5 – Saisonnalité

La contribution du second semestre est traditionnellement plus favorable au résultat du Groupe en raison des ventes liées aux fêtes de fin d'année et cette saisonnalité sera probablement encore plus marquée cette année du fait des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19.

## 6 – Résultat de la Société-mère en normes françaises

Les principaux éléments des comptes sociaux de Le Tanneur & Cie se présentent de la manière suivante :

En K€	Au 30/06/2020	Au 30/06/2019	Au 31/12/2019
Chiffre d'affaires	5 712	10 063	22 423
Résultat d'exploitation	(4 575)	(3 511)	(4 316)
Résultat net	(3 135)	(3 433)	(2 621)

# LE TANNEUR

## RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE - PREMIER SEMESTRE 2020.

Evènements importants de la période :

### *Incidence de l'épidémie COVID-19*

La crise sanitaire a eu une incidence significative sur l'activité du groupe Le Tanneur & Cie depuis la mi-mars 2020 :

- Pour la Fabrication pour maisons de luxe, le confinement général des personnes a conduit à la suspension de l'activité des deux ateliers corréziens à partir du 17 mars 2020. L'activité a commencé à reprendre partiellement à partir du mois d'avril, tout d'abord pour une production interne de masques. L'absentéisme, la prise en compte des mesures sanitaires dans l'organisation de la production et la fermeture prolongée de certains fournisseurs ont fortement entamé la rentabilité de la branche d'activité.
- Pour la marque Le Tanneur, la consigne de fermeture des commerces de produits non essentiels (arrêté du 15 mars 2020) a concerné tous les magasins à enseigne Le Tanneur et les revendeurs de la marque jusqu'au 11 mai. Seul le site E-commerce [www.letanneur.com](http://www.letanneur.com) est resté actif. Après la réouverture des commerces, le niveau d'activité a continué de souffrir d'une baisse de trafic, particulièrement dans les zones bénéficiant habituellement d'une fréquentation touristique importante.

Le Groupe a mis en action un plan de continuité de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour la majorité du personnel ;
- Obtention de prêts garantis par l'Etat pour un montant de 9,05 M€ ;
- Report de paiement de charges sociales et d'échéances de loyers ;
- Report d'échéances de crédit-bail et de dettes fournisseurs ;
- Obtention de nouveaux emprunts (800 K€) ;
- Mise en place d'un plan d'économies visant à diminuer le point mort de la marque Le Tanneur : report des nouveautés de la collection Printemps-Eté 2020 à 2021 pour éviter des invendus et réaliser des économies de frais de création et de communication, allègement de la structure par un plan de licenciement économique de 9 salariés au cours du deuxième trimestre, diminution des charges externes notamment par la renégociation des contrats de prestations, fermeture du magasin déficitaire d'Orléans, installation en juin de la vingtaine de salariés du site devenu vétuste de Belley (01) dans de nouveaux bureaux près de Chambéry modernes, plus accessibles et moins onéreux.

Maroquinerie des Orgues bénéficie également d'une ligne de financement Dailly de 4,5 M€ (non mobilisée au cours du 2ème trimestre 2020).

Du fait de ces mesures et de la situation prévisionnelle du Groupe, le Management estime que la poursuite de l'exploitation n'est pas remise en cause.

### *Le Tanneur : poursuite de la premiumisation de la marque*

Au cours des deux dernières années, l'offre produits a été profondément renouvelée pour la rendre en adéquation avec la plateforme de marque : contemporaine et élégante, elle allie la modernité du chic français au savoir-faire historique de maître

# LE TANNEUR

maroquinier de Le Tanneur. La crise COVID-19 a certes freiné la relance de la marque Le Tanneur mais ne l'a pas détournée de sa démarche de *premiumisation* :

- Internalisation du site E-commerce [www.letanneur.com](http://www.letanneur.com) fin février 2020 avec succès grâce à la constitution d'une équipe digitale experte : les ventes Internet ont plus que doublé au cours de la période, l'image véhiculée est totalement maîtrisée ;
- Recrutement en début d'année d'une nouvelle force de vente pour parfaire la couverture du marché français et regagner la confiance des détaillants multimarques, ainsi que d'une directrice internationale pour entamer un déploiement à l'étranger avec des partenaires de qualité ;
- Premier déploiement du nouveau concept « La Maison » dans le magasin parisien de la rue Caumartin au cours du deuxième trimestre pour une mise en avant des produits conforme à la plateforme de marque ;
- Limitation des opérations promotionnelles afin de laisser au produit sa vraie valeur ;

Les réalisations du premier semestre décrite ci-dessus sont des étapes essentielles à la stratégie de *premiumisation*. D'autres ont été initiées au cours de la période pour se concrétiser au cours du second semestre :

- Poursuite de l'optimisation du parc de magasins en France :
  - Relocalisation en septembre du magasin Le Tanneur au sein du centre commercial de Vélizy 2 pour un meilleur emplacement ;
  - Ouverture au 4<sup>ème</sup> trimestre d'un point de vente dans un nouveau mail positionné haut de gamme dans le centre commercial de La Part Dieu à Lyon ;
  - Fermeture fin août du magasin déficitaire de Lille ;
- Développement international : ouverture au 4<sup>ème</sup> trimestre de deux corners en concession à Barcelone et Palma dans le grand magasin El Corte Ingles ;
- Poursuite du développement commercial digital en direction des Marketplaces avec l'ouverture d'une première plateforme avec Amazon en fin d'année ;
- Projet Hexagone : changement du rythme de renouvellement de l'offre avec le remplacement des deux collections annuelles traditionnelles par le lancement plus fréquent de nouveautés (6 par an) mais plus réduit : présence commerciale et marketing accrue, cycle de vie de chaque ligne plus long, diminution des invendus, lissage des approvisionnements ;
- Modernisation de l'organisation administrative par l'externalisation de la paie.

Les nouveaux points de vente de Vélizy, Lyon et El Corte Ingles seront déployés avec le nouveau concept « La Maison ».

# LE TANNEUR

## Compte de résultat :

Le chiffre d'affaires consolidé a diminué de 34,6% par rapport au premier semestre 2019 et a connu l'évolution suivante par activité :

(En K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2019			1 <sup>er</sup> semestre 2020			Variations		
	France	Export	Total	France	Export	Total	France	Export	Total
Magasins Le Tanneur	5 496	263	5 759	3 439	123	3 563	-37,4%	-53,2%	-38,1%
Autres distributions Marque Le Tanneur	3 466	654	4 121	1 710	351	2 062	-50,7%	-46,3%	-50,0%
Total Marque Le Tanneur	8 962	918	9 880	5 150	474	5 624	-42,5%	-48,3%	-43,1%
Fabrications pour maisons de luxe	21 008	-	21 008	14 561	-	14 561	-30,7%	-	-30,7%
<b>TOTAL</b>	<b>29 970</b>	<b>918</b>	<b>30 888</b>	<b>19 711</b>	<b>474</b>	<b>20 185</b>	<b>-34,2%</b>	<b>-48,3%</b>	<b>-34,6%</b>

La baisse d'activité de la Fabrication pour maisons de luxe s'élève à -30,7% sur la période. Celle de la Marque Le Tanneur se chiffre à -43,1%.

Le résultat d'exploitation consolidé du premier semestre 2020 s'établit à -4 214 K€ (contre -2 427 K€ au 30 juin 2019).

La contribution au résultat d'exploitation consolidé de la Fabrication pour maisons de luxe est passée de +1 192 K€ au 30 juin 2018 à +321 K€ au 30 juin 2020.

Celle de la Marque Le Tanneur est passée de -3 619 K€ au 30 juin 2019 à -4 543 K€ au 30 juin 2020.

Le résultat financier est passé de -63 K€ à -47 K€ et comprend essentiellement des intérêts.

Le résultat exceptionnel de la période s'élève à +37 K€ (+184 K€ au 30 juin 2019) et concerne principalement la plus-value réalisée sur la cession de deux biens immobiliers à Belley diminuée de la dépréciation du droit au bail du magasin déficitaire de Lille qui a fermé fin août 2020.

L'impôt sur le résultat correspond à un produit d'impôt différé de +8 K€ (contre +19 K€ au 30 juin 2019).

En conséquence, le résultat net (part du Groupe) s'élève à -4 216 K€ contre -2 287 K€ au 30 juin 2019. A noter que la contribution du second semestre est traditionnellement plus favorable au résultat du Groupe en raison des ventes liées aux fêtes de fin d'année de la Marque Le Tanneur et que cette saisonnalité sera probablement encore plus marquée cette année en raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19.

## Bilan :

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se chiffrent à 1 511 K€ pour le semestre et ont principalement concerné :

- des matériels industriels et divers pour la Fabrication pour maisons de luxe (263 K€),
- le paramétrage du site E-commerce [www.letanneur.com](http://www.letanneur.com) qui avait été initié en 2019 pour une mise en service fin février 2020,

# LE TANNEUR

- la rénovation du magasin de la rue Caumartin à Paris au nouveau concept « La Maison »,
- le fonds de commerce du magasin Le Tanneur de Cannes qui est passé du statut d'affilié à celui de succursale en mai,
- le droit d'entrée d'un emplacement dans le centre commercial de Lyon Part Dieu qui ouvrira au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2020,
- l'aménagement des nouveaux bureaux de Savoie Technolac,
- de nouveaux serveurs informatiques dont l'hébergement a été externalisé pour une sécurité accrue.

L'augmentation des stocks de 921 K€ par rapport au 31 décembre 2019 provient d'une hausse des stocks de matières et composants de la Fabrication pour maisons de luxe et de celle du stock de produits finis de la marque Le Tanneur.

La diminution des dettes d'exploitation est en lien avec la baisse d'activité.

Les capitaux propres s'élèvent à 7 080 K€ au 30 juin 2020. Par rapport au 31 décembre 2019, ils ont principalement varié en fonction du résultat de la période.

Un montant total de 9 050 K€ de Prêts Garantis par l'Etat a été mis en place au cours du semestre pour faire face à la crise du COVID-19.

La Société-mère a également souscrit un emprunt bancaire de 300 K€ pour financer l'internalisation du site E-commerce [www.letanneur.com](http://www.letanneur.com). La filiale Maroquinerie des Orgues dédiée à la Fabrication pour maisons de luxe a souscrit un emprunt bancaire de 500 K€ pour financer des acquisitions de matériels.

Le ratio d'endettement net sur fonds propres s'élève à 59%, il était de 2% au 30 juin 2019 et nul au 31 décembre 2019.

L'engagement pour indemnités de fin de carrière a augmenté de 33 K€ par rapport au 31 décembre 2019, la charge pour services rendus étant supérieure aux prestations de retraite réglées au cours de la période.

## Parties liées :

Les transactions réalisées avec les parties liées au cours de la période sont décrites dans le § 3-9 de l'annexe aux comptes consolidés.

## Evénements significatifs postérieurs à la fin de la période :

Aucun événement significatif n'est intervenu après la fin de la période.

## Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre :

En raison de la situation évolutive de l'épidémie COVID-19, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. L'évaluation de certains actifs est particulièrement sensible aux hypothèses d'activité future : il s'agit principalement des provisions sur stocks de produits finis de la marque Le Tanneur et des tests de dépréciation des droits aux baux (immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie).

## LE TANNEUR

Concernant le risque de liquidité, sur la base de sa trésorerie disponible, de ses prévisions budgétaires et du soutien financier des actionnaires, le management du Groupe estime disposer des ressources suffisantes pour couvrir son besoin de financement sur les 12 prochains mois. Il convient de noter que les prévisions de trésorerie et donc l'estimation de poursuite de l'exploitation restent particulièrement sensibles à la réalisation des hypothèses retenues pour les prévisions.

L'analyse des autres risques est restée identique à celle décrite dans le § 1.8 du rapport du conseil d'administration inclus dans le rapport financier annuel au 31 décembre 2019 du Groupe (cf. page 74).